

OPPOSITION AU PROJET DE MODIFICATION DE LA LOI SUR LES
BREVETS

M. Nelson A. Riis (Kamloops—Shuswap): Monsieur le Président, je m'empresse de présenter une pétition au nom d'un groupe de citoyens de l'ouest du Canada qui recommandent instamment au gouvernement de revenir sur sa décision de modifier la Loi sur les brevets qui entraînera une hausse des prix des médicaments au Canada.

* * *

LE CODE CRIMINEL

MESURE MODIFICATIVE

L'hon. Ray Hnatyshyn (ministre de la Justice et procureur général du Canada) demande à présenter le projet de loi C-28, tendant à modifier le Code criminel (torture).

M. le vice-président: Le député a-t-il la permission de présenter ce projet de loi?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la 1^{er} fois et l'impression en est ordonnée.)

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. Doug Lewis (secrétaire parlementaire du vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur le Président, je demande que toutes les questions au *Feuilleton* soient reportées.

M. le vice-président: Toutes les questions au *Feuilleton* sont-elles reportées?

Des voix: D'accord.

* * *

DEMANDES DE DOCUMENTS

M. Doug Lewis (secrétaire parlementaire du vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur le Président, je demande que tous les autres avis de motions portant production de documents soient reportés.

M. le vice-président: Les autres avis de motions portant production de documents sont-ils reportés?

Des voix: D'accord.

M. le vice-président: Je tiens à informer la Chambre qu'à cause de la déclaration ministérielle, la séance d'aujourd'hui sera prolongée de 18 minutes.

Les subsides

ORDRES INSCRITS AU NOM DU
GOUVERNEMENT

[Traduction]

LES SUBSIDES

JOUR PRÉVU AUX TERMES DE L'ARTICLE 82 DU RÈGLEMENT—LA
SITUATION ÉCONOMIQUE DE L'OUEST

M. le vice-président: Avant d'annoncer la motion inscrite au nom du député de Winnipeg—Fort Garry (M. Axworthy), je signale que puisque nous en sommes au dernier jour désigné, la Chambre suivra la procédure habituelle afin d'étudier le projet de loi de crédits et d'en disposer. Compte tenu de la façon dont on a procédé dernièrement, les députés acceptent-ils que ce projet de loi leur soit distribué dès maintenant?

Des voix: D'accord.

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg—Fort Garry) propose:

Que la Chambre prend note avec une profonde inquiétude de la grave dépression que connaît le secteur pétrolier et gazier de l'Ouest du Canada, qui a provoqué plus de 25 000 mises à pied et obligé plus de 100 000 personnes à s'en remettre au bien-être social en Alberta seulement, ainsi que de la chute considérable du revenu des agriculteurs et du manque de soutien fédéral pour les industries manufacturières des provinces de l'Ouest, et

Qu'elle exhorte par conséquent le gouvernement à organiser immédiatement une réunion des gouvernements provinciaux, des agriculteurs, des industries et des syndicats de l'Ouest du Canada afin d'élaborer un plan d'action économique destiné à relancer les secteurs extractifs agricole et manufacturier de l'Ouest et à remettre au travail des Canadiens de l'Ouest.

—Monsieur le Président, d'entrée de jeu, je déplore vivement que les caprices de la procédure parlementaire aient eu pour effet de réduire à moins d'une heure et demie la durée de ce débat essentiel et très important, ce qui va nous empêcher, hélas, d'exprimer nos préoccupations en détail.

Nous avons présenté cette résolution afin d'attirer l'attention de la Chambre et de l'ensemble des Canadiens sur la situation tragique et désespérée à laquelle se butent les Canadiens de l'Ouest, dans de vastes secteurs de l'énergie, de l'agriculture et de la fabrication. Il arrive de temps à autre que les journaux de l'Est en fassent état, mais je doute qu'on saisisse vraiment l'ampleur de la tragédie personnelle que vivent un très grand nombre de gens, ni encore le terrible démantèlement qui menace des secteurs d'une importance fondamentale pour le Canada.

Je voudrais d'abord, à l'aide de quelques exemples, donner à la Chambre une idée du profond désespoir dans lequel certains sont plongés, de même qu'évoquer la tragédie économique qui est en train de se jouer. Le gouvernement de l'Alberta a publié récemment un rapport de son ministère de l'Emploi selon lequel, à la fin de 1986, plus de 25 000 travailleurs du secteur pétrolier et gazier seront sans emploi. L'association pétrolière rapporte qu'en 1987, 70 p. 100 des installations de forage seront inactives. Le rapport poursuit en disant qu'on prévoit que les compagnies de forage emploieront seulement 28 p. 100 de la main-d'oeuvre qu'elles pourraient employer, soit la proportion la plus faible en dix ans. C'est la pire récession survenue depuis dix ans dans le domaine de l'exploration pétrolière et gazière.